

OFFICE NOTARIAL MAITRE NICOLAS FIRROLONI
28 avenue de Friedland
75008 PARIS

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE OTA

Suivant acte reçu par Maître Nicolas FIRROLONI, notaire à PARIS (75008) 28 avenue de Friedland, le 18 avril 2024, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, concernant :

Monsieur Ignace **FRANCHI**, en son vivant retraité, demeurant à OTA (20150) lieu-dit Vallicone Porto, route d'Ota. Né à AJACCIO (20000), le 26 mars 1935. Veuf de Madame Josiane Denise **SIMON** et non remarié. Décédé à AJACCIO (20000) (FRANCE), le 20 décembre 2023.

Il a possédé depuis plus de TRENTE (30) ans, sur la Commune d'OTA (20150) :

Dans un ensemble immobilier lieu-dit Porto, cadastré section C n°645 pour 00ha 01a 90ca et n°646 pour 00ha 02a 47ca, le lot numéro dix-neuf (19) : Local à usage commercial au sous-sol sur ruelle, côté NORD EST.

Conformément à l'article 1er de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : nicolas.firroloni@paris.notaires.fr